



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25461>

Département(s) de publication : **75, 92**

Annonce n° **24-25461**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : La consultation a pour objet la passation d'un accord-cadre à marchés subséquents mono-attributaire pour la fourniture d'une solution globale de paiement en ligne dans le cadre de l'encaissement des créances de l'Assurance Maladie

Description : Le pouvoir adjudicateur en charge de la procédure est la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam). Cette procédure est organisée d'une part, pour le compte de la Cnam # et d'autre part, pour le compte des organismes de sécurité sociale, des régimes et mutuelles partenaires de l'Assurance Maladie.

Identifiant de la procédure : 9cee2b86-5a44-4166-a839-3742b745b8b8

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure appliquée est l'appel d'offres ouvert au sens de l'article R. 2124-2-1° du code de la commande publique. Conformément à l'article R. 2161-5 du code de la commande publique, aucune négociation ne sera admise. Seules des demandes de précisions pourront être formulées, si nécessaire. L'analyse des offres sera réalisée sur la base des critères d'attribution mentionnés au règlement de consultation. En application de l'article R. 2161-4 du code de la commande publique, les offres seront examinées avant l'examen des candidatures. Toutefois, seule la candidature du candidat, dont l'offre a été classée en 1ère position par l'application des critères d'attribution mentionnés au règlement de consultation, sera vérifiée. La vérification consistera à vérifier que ce candidat ne relève pas d'un motif d'exclusion des procédures de marché public conformément à l'article R. 2144-4 du code de la commande publique. Si ce candidat se trouve dans un des cas d'exclusion des procédures de marchés publics mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-

11 du code de la commande publique, sa candidature sera déclarée irrecevable et par conséquent, il sera éliminé de la procédure conformément à l'article R. 2144-7 du code de la commande publique. Dans un souci de vérification, il sera demandé au candidat de produire les documents justificatifs et moyens de preuve suivants : l'attestation de vigilance conformément à l'article R. 2143-7 du code de la commande publique, l'attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation conformément à l'article R. 2143-7 du code de la commande publique, le numéro unique d'identification attribué par l'Insee lors de l'inscription de l'entreprise au répertoire SIRENE, la liste nominative des salariés étrangers employés et soumis à autorisation de travail (le cas échéant), l'accusé de réception de la déclaration de détachement effectuée sur le téléservice " SIPSI " du ministère chargé du travail mentionné à l'article R. 1263-12 du code du travail (le cas échéant pour le candidat établi hors de France).

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66100000 Services bancaires et d'investissement

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 437,500 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur en charge de la procédure est la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam). Cette procédure est organisée d'une part, pour le compte de la Cnam. Et d'autre part, pour le compte des organismes de sécurité sociale, des régimes et mutuelles partenaires de l'Assurance Maladie.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Fourniture d'une solution globale de paiement en ligne pour l'encaissement des créances de l'Assurance Maladie

Description : Les prestations attendues dans le cadre de l'accord-cadre sont les suivantes : la mise en ouvre des services de paiement en ligne , l'activation/ouverture des services de paiement en ligne, la mise à disposition et gestion des services de paiement en ligne et le traitement des transactions générés par les services de paiement en ligne.

Identifiant interne : 1644.AC.2562

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66100000 Services bancaires et d'investissement

Options :

Description des options : Néant.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Les marchés subséquents conclus dans le cadre de l'accord-cadre seront exécutés principalement dans les locaux du titulaire. A titre exceptionnel, certaines prestations des marchés subséquents pourront se dérouler dans les locaux de la Cnam situé à Paris ou dans les locaux d'un organisme, d'un régime ou d'une mutuelle partenaire de l'Assurance Maladie. Ces locaux seront nécessairement situés en France.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 436,010 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : L'accord-cadre sera renouvelé courant le premier trimestre 2028.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'accord-cadre sera conclu pour une durée de 48 mois à compter de sa date de notification.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Si le candidat, dont l'offre a été classée en 1ère position par l'application des critères d'attribution mentionnés au règlement de consultation, présente une capacité technique et professionnelle insuffisante, sa candidature sera déclarée irrecevable, et par conséquent, il sera éliminé de la procédure conformément à l'article R. 2144-7 du code de la commande publique. A défaut d'un niveau minimal de capacité exigé, seule une capacité professionnelle et technique manifestement insuffisante est susceptible d'entraîner l'irrecevabilité de la candidature du candidat. Afin d'apprécier la véracité de sa capacité, il sera demandé au candidat de produire les documents justificatifs et autres moyens de preuve suivants : les attestations de bonne exécution des services fournis émanant des destinataires concernés, ou à défaut, une déclaration sur l'honneur.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Si le candidat, dont l'offre a été classée en 1ère position par l'application des critères d'attribution mentionnés au règlement de consultation, présente une capacité économique et financière insuffisante, sa candidature sera déclarée irrecevable, et par conséquent, il sera éliminé de la procédure conformément à l'article R. 2144-7 du code de la commande publique. A défaut

d'un niveau minimal de capacité exigé, seule une capacité économique et financière manifestement insuffisante est susceptible d'entraîner l'irrecevabilité de la candidature du candidat. Afin d'apprécier la véracité de sa capacité, il sera demandé au candidat de produire les documents justificatifs et autres moyens de preuve suivants : une attestation d'assurance responsabilité civile et risques professionnels en cours de validité.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 08/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Montage financier : Le règlement des dépenses liées à l'accord-cadre se fera par virement à trente (30) jours calendaires conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Les prix de l'accord-cadre pourront être révisés dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Des avances dans le cadre des marchés subséquents pourront être accordées dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Des demandes d'acomptes dans le cadre des marchés subséquents pourront être présentées dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Les dépenses de l'accord-cadre seront financées sur le budget de fonctionnement propre à chaque établissement dans les conditions stipulées au Cahier des Clauses Administratives Particulières. Aucun cautionnement n'est exigé dans le cadre de l'accord-cadre.

Informations relatives aux délais de recours : En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L. 551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif de Paris. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L. 551-13 et suivants # R. 551-7), le candidat peut saisir le tribunal administratif susmentionné ci-avant d'un référé contractuel au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L. 211-4 et R. 421-4 à R. 421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour

exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Autres acheteurs : Les marchés subséquents passés dans le cadre de l'accord-cadre seront conclus par la Cnam, les organismes de sécurité sociales, les régimes et mutuelles partenaires de l'Assurance Maladie.

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Organisation qui traite les offres : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE

Numéro d'enregistrement : 18003502402369

Adresse postale : 26 AV DU PROFESSEUR ANDRE LEMIERRE

Ville : PARIS

Code postal : 75020

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : faycal.abdoubacar@assurancemaladie.fr

Téléphone : 0172601825

Adresse internet : <https://www.ameli.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0005

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Pays : France

Point de contact : GREFFE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PARIS

Adresse électronique : greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1828fc91-d54d-4717-9124-3ee1dcb92961 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/02/2024 à 15:44

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/02/2024